

MERCI DE NOUS FAIRE PARVENIR (par courrier, par mail ou par fax)

VOTRE DOSSIER D'ADHESION COMPLET :

- Bulletin d'adhésion complété, daté et signé
- Mandat de télétransmission complété, daté et signé
- Attestation sur l'honneur complétée, datée et signée

(Merci de nous faire parvenir le document correspondant à votre situation, « acceptation des chèques » ou « acceptation carte bancaire et chèques »)

ATTENTION SI VOUS POUVEZ BENEFICIER D'UNE EXONERATION FISCALE (ZFU,ZRR,ZUS,ZRU,..... voir sur le site www.ville.gouv.fr) VEUILLEZ VOUS RAPPROCHER IMPERATIVEMENT DE VOTRE SERVICE DES IMPOTS DES ENTREPRISES (SIE) ET NOUS EN INFORMER AU PLUS VITE

Rappel :

* En cas de première adhésion, l'inscription doit être faite dans les **cing mois** suivant le début de votre activité ou **avant le 1^{er} juin** si vous êtes déjà en activité.

* En cas de nouvelle adhésion consécutive à une radiation pour tous motifs, l'adhésion doit se faire **avant le 31 décembre** de l'année en cours pour porter ses effets au 1^{er} janvier de l'année suivante.

* En cas de changement d'Association Agréée l'inscription peut se faire dans le délai maximum de **30 jours** à la date de la démission.